Département du Doubs Arrondissement de MONTBELIARD Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700 **EXTRAIT n° 2024-96**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 septembre 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 11 septembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice: 33

Présents: MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Arnaud PAVILLARD. Maud Jean-Claude **HERARD** Georgette JACQUOT. Martine MICHAUD. Arnaud

CUENOT. Roland GAMBERI. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Nourreddine DRAYAF. HUGONIOT. Thierry MAILLOT. Marie Anne-Lise **GARCIA** MOSSINA. Dominique DANGEL. Pierre Daniel FERNANDES.

Stéphanie BOURQUIN. Omar RABEI.

Nbre de membres présents: 23

Nbre de suffrages

exprimés: 29

VURPILLOT. Gérard PATEREK. MM Lise Excusés : MMES. Catherine PARROT. Gabrielle MANZINALLI. Claude-Françoise SAUMIER. Saniye AKDEMIR.

Nadine MERCIER. MM. Valère NEDEY. Mme Absents: Jean-François HEIL. Jean-Louis RENGGLI

Pouvoirs: Lise VURPILLOT

Gérard PATEREK Catherine PARROT

Gabrielle MANZINALLI.

Claude-Françoise SAUMIER Saniye AKDEMIR

pouvoir à Philippe GAUTIER

pouvoir à Denis NEDEZ pouvoir à Arnaud PAVILLARD pouvoir à Georgette CUENOT

pouvoir à Pierre MOSSINA pouvoir à Omar RABEI.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 05 septembre 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Conseil, pris dans l'élection d'un secrétaire Collectivités Territoriales, Monsieur JACQUOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 juin 2024 est adopté à LA MAJORITE (abstention Mme Claude-Françoise SAUMIER) des voix présentes et représentées.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE ACTIVA SCIENCES A L'OCCASION DE LA FETE DE LA SCIENCE 2024

Accusé de réception en préfecture 025-212505804-20240913-2024-96-DE Date de télétransmission : 13/09/2024 Date de réception préfecture : 13/09/2024

PELISSIER.

Extrait du registre des délibérations n°2024-96

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE ACTIVA SCIENCES A L'OCCASION DE LA FETE DE LA SCIENCE 2024

Monsieur le Maire rappelle que la Ville s'est inscrite, depuis quelques années déjà, dans l'action nationale de la Fête de la Science traditionnellement organisée début octobre.

Cette année encore, de nombreuses animations sont programmées avec divers partenaires comme le Pavillon des Sciences de Montbéliard et la Société Activa Sciences.

La Société Activa Sciences viendra partager sa passion à travers divers ateliers « pratiques », à destination des scolaires et du Centre de Loisirs, à l'aide de nombreuses photographies, de maquettes, de matériel de sensibilisation, durant la semaine du 07 au 11 octobre 2024, à la Médiathèque, salle Jules Carrez.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, A L'UNANIMITE des voix présentes et représentées, SIGNE la convention de partenariat présentée, VERSE la somme de 600 euros à la société susnommée,

- DIT que la présente délibération sera :
- > Transmise à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- > Notifiée à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- > Publiée et affichée conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

> Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Certifié exécutoire,

> > Le Maire,

Philippe GAUTIER